

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 1

Rubrik: Écoles d'infirmières et soins infirmiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCOLES D'INFIRMIÈRES ET SOINS INFIRMIERS

Pour l'Ecole romande de « La Source »

Dans sa séance des 28 et 29 novembre, le Comité central a décidé de verser à l'Ecole croix-rouge d'infirmières de la Source, à Lausanne, la subvention annuelle de 56 000 francs accordée conventionnellement par la Croix-Rouge suisse comme participation au déficit d'exploitation enregistré en 1961.

*

Au Comité de direction de l'Ecole romande

Le docteur G. Du Pasquier, de Neuchâtel, ayant demandé à être relevé de son mandat de représentant de la Croix-Rouge suisse au sein du Comité de direction de « La Source », le Comité central a désigné son successeur en la personne de M^{me} Aline Butticaz, Dr méd., de Neuchâtel, qui fait déjà partie du Conseil d'administration de « La Source ».

*

Une sous-commission est chargée des cours organisés par la Croix-Rouge

Dans sa séance du 4 décembre, la Commission des soins infirmiers a institué une sous-commission des cours placée sous la présidence de M^{me} I. Schindler-Baumann, Dr méd. Cet organe s'occupera de tous les problèmes concernant les cours organisés sous les auspices de la Croix-Rouge suisse: soins au foyer, formation d'auxiliaires-hospitalières, etc. Le secrétariat de la sous-commission est assuré par le service des infirmières du Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.

*

Assemblée générale de l'ASID

M^{me} Exchaquet appelée à la présidence

L'assemblée des délégués de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés a eu lieu au Casino de Berne, le 17 novembre. C'était la première assemblée des délégués convoquée depuis la réorganisation de l'Association. Elle réunissait 72 participants qui ont élu le Comité et nommé à la fonction de présidente, M^{me} Nicole Exchaquet, infirmière-conseil au Service d'hygiène du canton de Vaud, à Lausanne. Le secrétariat central, récemment institué à Berne, est dirigé par M^{me} Erika Eichenberger. M^{me} Helen Nussbaum, secrétaire générale du Conseil international des infirmières a été nommée membre d'honneur de l'Association. L'Assemblée a en outre approuvé la nouvelle convention signée par la Croix-Rouge suisse et l'ASID. Cette dernière considère que l'une de ses tâches les plus importantes consiste à mettre à la disposition de nos malades du personnel infirmier qualifié et dûment préparé.

*

Les représentantes de la Croix-Rouge suisse à l'ASID

Le Comité central a désigné M^{me} Magdelaine Comtesse et Odette Peter en qualité de représentantes de la Croix-Rouge suisse au Comité de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés. M^{me} Martha Meier, monitrice à l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge, à Zurich, a été désignée comme repré-

sentante de la Croix-Rouge suisse à la Commission d'éducation de l'ASID.

*

Conférence annuelle des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse

La conférence annuelle des trente-trois écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse, à laquelle prirent part plusieurs médecins et une centaine d'infirmières directrices et monitrices et d'infirmiers a

eu lieu à Berne le 22 novembre. Elle était présidée par le Dr H. Büchel, président de la Commission des soins infirmiers. Le thème principal de la discussion était la préparation scolaire des futures élèves-infirmières. Le secrétaire général du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, M. M. Monnier, exposa les tendances actuelles des réformes scolaires introduites en Suisse. Réunis en forum et en groupes de travail, les participants constatèrent que les exigences posées aux infirmières et infirmiers d'aujourd'hui sont de plus en plus grandes. L'on examina en particulier de quelle manière il serait possible d'améliorer le niveau scolaire insuffisant de certaines candidates, afin qu'elles puissent satisfaire aux critères de la formation professionnelle.

Trois écoles pour aides-soignantes ont été reconnue par la Croix-Rouge suisse

La pénurie d'infirmières a incité plusieurs établissements hospitaliers à créer des centres de formation pour aides-soignantes. Ces auxiliaires, dont l'instruction dure un an et demi, travaillent principalement dans les services hospitaliers et les homes pour personnes âgées et pour malades chroniques. La Conférence suisse des directeurs des affaires sanitaires a chargé la Croix-Rouge suisse de la surveillance de la formation de cette nouvelle catégorie de personnel soignant.

Les trois premières écoles d'aides-soignantes dont le programme répond aux directives établies par le Comité central de la Croix-Rouge suisse viennent d'obtenir leur reconnaissance provisoire. Ce sont celles de l'Institution des Diaconesses de Riehen, de l'Hôpital des Bourgeois, à Bâle, et de l'Ecole cantonale vaudoise, à Lausanne.

*

AUXILIAIRES HOSPITALIÈRES DE LA CROIX-ROUGE

Cours à Lausanne et à Genève

Les premiers cours pour auxiliaires-hospitalières croix-rouge organisés en Suisse romande ont eu lieu en novembre à Lausanne et à Genève. On est heureux de constater que la formation de cette nouvelle catégorie de collaboratrices prend de plus en plus d'extension dans notre pays.

*

COURS ELEMENTAIRES DE SOINS AU FOYER

Cours pour monitrices

Le dernier cours pour monitrices de l'enseignement des soins au foyer, qui a été donné à Genève du 12 au 22 novembre, s'est terminé par une manifestation de clôture organisée au siège de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

*

ASSISTANTS ET ASSISTANTES BENEVOLES DE LA CROIX-ROUGE

Un service organisé à Saint-Gall

A son tour, la section du Werdenberg-Sargans a introduit à son programme d'activité un service d'assistance aux personnes âgées et isolées.

*

Conférence à Berne

M^{me} Charlotte Spitz, Dr méd., a donné, à Berne, le 21 novembre, une conférence à l'intention des assistantes bénévoles de la section de Berne-Mittelland. Elle y étudiait les problèmes posés aux assistantes bénévoles.

*

Une ergothérapeute à Glaris

La section de Glaris a engagé une ergothérapeute qui est entrée en fonctions le 1er janvier.

SERVICE DE LA TRANSFUSION DE SANG

Activité croissante en 1962 des équipes mobiles

Le dernier rapport d'activité du Service de la transfusion de sang, pour la période du 12 avril au 29 novembre 1962, relate un nouvel essor de l'activité de ce service. Les équipes mobiles se sont déplacées à 248 reprises, effectuant 46 460 prises de sang, contre 37 779 l'an dernier à la même époque.

Ainsi que des diverses fabrications

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 1962, le Laboratoire central à Berne et l'installation de Zweilütschinen ont fabriqué:

132 788 trousse pour prises de sang,
21 719 trousse pour transfusions de plasma,
97 105 trousse pour transfusions de sang,
89 438 trousse pour infusions,
85 039 flacons de citrate,
52 720 flacons de citrate pour équipes,
119 664 tubes-pilotes,
2 500 emballages de citrate,
16 677 bouteilles d'eau distillée,
10 639 flacons de plasma à 250 ml et AB,
358 emballages de plasma à 125 ml,
7 842 bouteilles de sodium,
78 368 bouteilles stériles,
52 378 aiguilles à ailettes.

La production du Laboratoire central

Le Laboratoire central a en outre produit au cours des 9 premiers mois de l'année:

4 282 unités d'albumine,
152 64 unités de gamma-globuline,
1 914 ampoules à 2 ml de gamma-globuline,
8 591 unités à 250 ml de PPL,
201 unités à 100 ml de PPL,
461 flacons de fibrinogène,
970 unités AHG.

Et celle de Zweilütschinen

Durant la même période, l'installation de Zweilütschinen a produit:

11 306 unités de plasma sec,
24 900 emballages de plasma sec,
2 036 unités de solutions anticoagulantes,
31 744 unités de physiogel,
26 006 emballages de physiogel,
1 275 emballages de démonstration.

*

Inauguration du nouveau centre de Lausanne

L'inauguration du nouveau centre de transfusion sanguine de Lausanne, qui devait avoir lieu le 20 décembre, a été renvoyée. Elle aura lieu probablement le 26 janvier en présence de plusieurs membres du Comité central.

*

Pour l'agrandissement du Laboratoire central et la construction d'un Dépôt central de matériel

Dans leur session de décembre, les Chambres fédérales ont voté l'octroi de deux prêts hypothécaires à la Croix-Rouge suisse: l'un de 11 millions de francs pour l'agrandissement du Laboratoire central du Service de la transfusion de sang, à Berne; l'autre de 4 475 000

francs pour la construction d'un Dépôt central de matériel à Wabern. De son côté, la Croix-Rouge suisse consacrera d'importants montants provenant de ses propres ressources à ces nouvelles constructions dont la nécessité est incontestable.

*

Le régiment du Jura a donné de son sang

Lors du dernier cours de répétition du Régiment d'infanterie 9, composé presque exclusivement de Jurassiens, quelque 3500 officiers, sous-officiers et soldats ont offert de leur sang. Ce fait mérite d'être signalé, car c'est la première fois qu'un nombre aussi élevé de militaires participant à un cours de répétition se mettent volontairement à disposition comme donneurs de sang. Le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse utilisera le sang recueilli à cette occasion pour la préparation de produits pouvant être conservés et destinés à augmenter les réserves de l'armée.

*

Colloque consacré aux protides

Onze spécialistes attachés au groupe bernois de recherches sur les protides ont participé, du 8 au 10 novembre à un colloque relatif aux problèmes des protides dans les locaux de la maison Behring, à Marbourg an der Lahn.

*

Publications

- Ueber die Verwendung der Gamma-Globulin-Gruppen Gm (a), Gm (b) und Gm (x) zur Klärung strittiger Abstammungsfragen, par R. Bütler, A. Hässig, M. Hess et S. Rosin, «Schweiz. Med. Wochenschrift», 92, Nr. 35, 1065, 1962;
- Untersuchungen über die Gc-Gruppen von Hirschfeld, par M. Hess et R. Bütler, «Schweiz. Med. Wochenschrift».

*

Un timbre pour les donneurs de sang à Monaco

Un timbre d'une valeur de 1 franc a été émis le 15 novembre à Monaco à l'occasion du III^e Congrès international des donneurs de sang qui s'est tenu dans la principauté du 15 au 18 novembre. S'il n'a pas de caractère croix-rouge, les services de transfusion sanguine, en France, ne relevant pas de la Croix-Rouge française, ce timbre méritait d'être signalé et sert utilement la propagande des donneurs de sang.

1962 Fr. 1.00 « III^e Congrès international / Donneurs de sang / Monaco / novembre 1962 », bras étendu et globe terrestre, goutte de sang stylisée. Sépia / rouge lilas.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

La commission romande et le futur foyer de Salvan

La commission romande de la Croix-Rouge de la Jeunesse s'est réunie à Lausanne le 10 novembre sous la présidence du docteur Schauenberg, de Genève. M. Veillon, président de la Société pédagogique romande, y assistait. Au nombre des problèmes examinés pendant cette séance, notons celui posé par la construction du futur Foyer romand de Salvan. La commission romande de la Croix-Rouge de la Jeunesse met sur pied un projet complet pour la construction, le financement et l'utili-

sation du foyer de Salvan. Ce projet sera soumis à la commission de coordination de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui a été chargée de s'occuper des deux foyers prévus à Salvan et à Varazze. Le foyer de Salvan, qui sera destiné en premier lieu à la jeunesse, intéressera vivement divers milieux pédagogiques.

*

Echanges de vacances Suisse-Allemagne

A la suggestion de la commission vaudoise, la commission romande étudie la possibilité d'augmenter la durée du séjour des jeunes Suisses en Allemagne et de porter la durée de l'échange à cinq semaines; cette suggestion sera présentée aux organismes allemands — Croix-Rouge de la Jeunesse en Allemagne et Bayrischer Jugendring. Un point important pour la bonne réussite de ces échanges est d'arriver à équilibrer autant que possible les conditions d'accueil tant en Suisse qu'en Allemagne.

*

Soixante-quatorze juniors vaudois ont reçu leur diplôme de « jeune sauveteur »

Plusieurs cours de sauvetage nautique ont eu lieu l'été dernier à Genève, Cossonay, Lausanne et Yverdon, sous les auspices de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse romande. Sur les 91 adolescents vaudois qui ont participé à ces cours, 74 se sont présentés aux épreuves finales et ont obtenu le certificat de jeune sauveteur délivré en commun par la Société suisse de sauvetage et la Croix-Rouge de la Jeunesse.

*

Ainsi que 31 Genevois

Sur les 100 adolescents genevois, par contre, seuls 31 ont passé l'examen. Ces cours suscitent partout un très vif intérêt et leur utilité ne fait aucun doute. Citons à ce propos, le sauvetage exécuté l'été dernier sur les côtes de la Méditerranée par une jeune fille qui avait obtenu son brevet. Le programme des cours qui comportait jusqu'ici l'exercice de la respiration artificielle selon la méthode Holger Nielsen sera complété par l'enseignement de la méthode de réanimation dite « bouche-à-bouche ».

*

SECOURS AUX VICTIMES DE CATASTROPHES

Fin de la campagne d'aide aux sinistrés de l'Iran

A la suite des violents tremblements de terre qui avaient sévi en Iran au début de septembre, la Croix-Rouge suisse lança une collecte en espèces; son produit se montait à 616 000 francs à fin novembre. Cette somme a permis de faire parvenir aux sinistrés 1700 tentes, 3120 couvertures de laine, des vêtements d'hiver neufs et des antibiotiques. Plusieurs entreprises suisses ont généreusement soutenu les efforts de la Croix-Rouge suisse par des dons en nature: matériel de pansement, médicaments et lait en poudre. Le solde de la collecte, soit un montant de 64 500 francs, a été remis à la Ligue pour l'achat de 100 baraques en bois, préfabriquées, destinées à installer des postes de distribution de lait pour les enfants des régions sinistrées. L'aide à l'Iran est ainsi terminée. La Croix-Rouge suisse remercie une fois de plus très vivement tous les généreux donateurs qui l'ont soutenue.

Pour les victimes d'un cyclone en Thaïlande

A la fin d'octobre 1962, un violent cyclone a ravagé le sud de la Thaïlande, faisant 600 morts et laissant 8000 personnes sans-abri. Le Conseil fédéral a confié une subvention de 10 000 francs à la Croix-Rouge suisse; celle-ci a immédiatement transmis cette somme à la Croix-Rouge thaïlandaise, à l'intention des victimes de la catastrophe.

*

Pour les victimes d'inondations au Maroc

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé le 11 janvier un appel à une trentaine de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en faveur des victimes de très graves inondations au Maroc, provoquées par les pluies et le débordement des Oued. Le Croissant-Rouge marocain a fait parvenir au Secrétariat de la Ligue les informations suivantes: tout le territoire du Maroc occidental est pratiquement atteint par les inondations — en particulier la plaine du Gharb (entre Tanger et Rabat) — et le nombre des sans-abri s'élève à plus de 30 000. La totalité du bétail est anéantie et les cultures de cette région sont dévastées. Les besoins les plus urgents consistent en couvertures, tentes, vêtements chauds, chaussures, vivres tels que sucre, farine et légumineuses.

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a fait parvenir au Croissant-Rouge marocain 10 tonnes de sucre, 10 tonnes de farine, 10 tonnes de légumineuses, 1 wagon de vêtements usagés, 500 couvertures, 100 tentes, provenant de ses réserves en Afrique du Nord. Elle a également pris toutes dispositions utiles pour faire acheminer au Maroc, de ses entrepôts au Havre, 20 caisses de vêtements et literie de la Croix-Rouge canadienne, et 100 cartons de chaussures en caoutchouc de la Croix-Rouge norvégienne.

Participation de la Suisse

Le Conseil fédéral a confié à la Croix-Rouge suisse une somme de 20 000 fr. pour la fourniture de couvertures aux sinistrés marocains. La Croix-Rouge suisse a complété ce don par l'envoi de vêtements neufs d'une valeur de 5000 fr., achat couvert par son Fonds des catastrophes. Couvertures et vêtements ont été transportés au Maroc par voie aérienne.

*

Pour les victimes des inondations dans le Sud Tunisien

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé le 3 décembre un appel à un certain nombre de ses sociétés membres en faveur des sinistrés de la région de Gabès, Nefta, Tozeur, dans le Sud Tunisien, qui a été ravagée, à fin novembre, par des inondations dues à des pluies torrentielles. Le Croissant-Rouge tunisien a indiqué que la catastrophe avait provoqué la mort de plus de cinquante personnes, cinq mille autres sont sans abri et les dégâts matériels sont considérables. En raison des destructions, les moyens de communication avec la zone dévastée restent extrêmement difficiles et les chiffres indiqués doivent être considérés encore comme provisoires.

Dès le 27 novembre, la Ligue avait fait parvenir en Tunisie, de son entrepôt de secours d'urgence à Marseille, des couvertures ainsi que des vêtements d'enfants, chaussures et médicaments mis à sa disposition

par des Sociétés nationales de la Croix-Rouge américaine, canadienne et norvégienne, et dont l'ensemble représente une valeur de 50 000 francs suisses. L'appel lancé le 3 décembre à la suite des nouvelles reques du Croissant-Rouge tunisien sollicitait l'envoi rapide de tentes et de couvertures. Le Croissant-Rouge tunisien collabore activement aux opérations de secours avec les autorités gouvernementales, l'armée et diverses organisations nationales.

Participation suisse

Le Conseil fédéral a remis un subside de 10 000 francs à la Croix-Rouge suisse en faveur des victimes des inondations survenues en Tunisie.

*

AIDE A L'ALGERIE

La collecte faite en Suisse a rapporté 235 tonnes de vêtements

A fin octobre, la Croix-Rouge suisse organisait une collecte nationale en espèces et en nature pour apporter une aide d'urgence aux populations algériennes nécessiteuses.

La récolte de vêtements a donné des résultats très satisfaisants. Les centres de ramassage de la Croix-Rouge suisse ont reçu au total 235 tonnes — l'équivalent de 30 wagons de chemin de fer — de vêtements usagés mais en parfait état. La majeure partie de ces effets, dont la valeur est de 2 350 000 francs, a été déjà expédiée en Algérie.

Au 3 décembre, la collecte en espèces s'élevait à 205 000 francs. Ces fonds ont été partiellement consacrés à l'installation de 150 postes permanents de distribution de lait et à la fourniture de 3 300 couvertures de laine.

La Croix-Rouge suisse a en outre enregistré quelque 450 inscriptions de parrainages qui lui permettront de soutenir la campagne de secours de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Le C. I. C. R. au Katanga

Devant les nouveaux combats qui avaient éclaté au Katanga, le Comité international de la Croix-Rouge avait pris d'urgence les mesures de protection et d'assistance qui s'imposaient. Dès son arrivée sur place, le 21 décembre, M. G.-C. Senn, délégué du C. I. C. R., s'était entendu avec les forces armées des Nations unies pour assurer l'action de la Croix-Rouge katangaise et des ambulanciers, notamment en délivrant des laissez-passer au personnel et en enregistrant les ambulances aux barrages établis sur les routes.

Le 27 décembre, il organisait, avec l'ONU et les ambulanciers katangais, l'évacuation partielle du quartier du Golf, à Elisabethville. Le 3 janvier, il intervenait auprès des autorités pour qu'elles maintiennent l'ordre et évitent des troubles entre tribus. De telles mesures devraient inciter les réfugiés qui se trouvent sur les routes menant en Rhodésie, à regagner leurs foyers. D'après le délégué du C. I. C. R., le ravitaillement de la population civile serait assuré et les réfugiés, sur la frontière rhodésienne, recevraient l'assistance nécessaire, notamment grâce au concours de la Croix-Rouge de Rhodésie.

LA CROIX-ROUGE ET LE CONFLIT SINO-INDIEN

A la suite de la demande de la Croix-Rouge de l'Inde, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, coordonnant son action avec celle du Comité international, a lancé à un certain nombre de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion- et Soleil-Rouges, le 7 décembre, un appel en faveur de 18 000 civils évacués des régions-frontières du Nord-Est, de 2 000 internés civils chinois, et d'un grand nombre de blessés et malades des forces indiennes. Les besoins les plus urgents sont des couvertures, des vêtements chauds pour adultes et enfants, du lait en poudre, des multivitamines, des substituts du plasma sanguin et des brancards.

Un délégué du Comité international collabore sur place avec la Croix-Rouge indienne, à laquelle le C. I. C. R. et plusieurs Croix-Rouges nationales ont déjà remis en novembre les premiers secours destinés aux militaires blessés. Le Gouvernement indien l'a autorisé conformément aux Conventions de Genève à visiter les internés civils chinois.

*

NOUVEAUX TIMBRES CROIX-ROUGE

Afghanistan

Complétons l'annonce faite dans le dernier numéro de la série du Croissant-Rouge afghan, qui vient de paraître, en donnant les sujets des timbres: les 1, 2, 25 puls représentent une grappe de raisins blancs; les 3 et 50 puls des poires; les 4 et 100 puls et le bloc de 200 puls une branche de fleurs d'acacias (robinier faux-acacia); le 5 puls et le bloc de 150 puls une branche fleurie de rose et que nous n'avons su identifier. Chaque timbre porte un croissant rouge et l'inscription « Le Croissant-Rouge afghan » en français et en arabe.

*

Libye

Les trois premiers timbres évoquant le centenaire de la Croix-Rouge ont été émis par les postes libyennes. Sans surtaxe, ils portent le sigle du centenaire et le Croissant-Rouge.

1963	T. 1 10 mills	Sigle du centenaire de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge entourant le globe terrestre. « International Red Cross Centenary - Libyan Red Crescent ». Rose pâle/gris/rouge/bleu clair.
	T. 2 15 mills	Dito. Vert amande pâle/gris/rouge/bleu clair.
	T. 3 20 mills	Dito. Gris clair/gris/rouge/bleu clair.

*

Réunion

L'ancienne colonie de la Réunion, devenue département français, a utilisé pour son service interne, à partir du 10 décembre, les deux timbres de Noël émis en France au bénéfice de la Croix-Rouge française avec surcharge de la valeur en francs C. F. A.

1962	S. 4	10 F. CFA + 5 F. CFA s/0.20 + 0.10 NF. Rosalie Fragonard, croix-rouge.
	S. 5	12 F. CFA + 5 F. CFA s/0.25 + 0.10 NF. L'enfant en pierrot, croix-rouge.